

CITYSCOOT À NEUILLY-SUR-SEINE

Les scooters électriques partagés en libre accès sont désormais accessibles à Neuilly-sur-Seine, première ville de la petite couronne à accueillir le service.



À partir du 28 mars, les scooters électriques partagés de couleur bleue et blanche, apparus à Paris à l'été 2016, pourront être également loués et restitués dans la ville limitrophe de Neuilly-sur-Seine.

Neuf mois après avoir lancé avec succès son service dans la capitale avec plus de **160 000 trajets** comptabilisés et **bientôt plus de 1000 scooters déployés**, Cityscoot propose désormais aux Neuilléens une **nouvelle solution de mobilité propre et innovante** pour fluidifier leurs trajets entre les deux villes.

« Alors que nous n'étions encore qu'en phase de test dans une zone limitée au cœur de Paris, nous avons identifié une forte demande à Neuilly-sur-Seine émanant de notre communauté d'utilisateurs. Le dimensionnement actuel de notre flotte et la montée en puissance de notre capacité logistique nous permettent à présent de répondre à cette attente. Nous sommes heureux que la Mairie de Neuilly-sur-Seine soit convaincue du bénéfice que notre service représente », précise Bertrand Fleurose, Fondateur et PDG de Cityscoot.

« Cityscoot propose aux personnes vivant ou travaillant à Neuilly-sur-Seine une nouvelle solution de mobilité propre et innovante. Je me réjouis que nous soyons la première ville limitrophe de Paris à nous associer à cette nouvelle façon de se déplacer » déclare Jean-Christophe Fromantin, Député-Maire de la Ville.

UNE SIMPLE APPLICATION SMARTPHONE POUR LOUER

Pas de clef, pas de carte magnétique, pas de borne de réservation ni de recharge...

Grâce à l'application Cityscoot installée sur leur smartphone (Android et iPhone), les utilisateurs peuvent localiser un scooter disponible, visualiser son autonomie et le réserver gratuitement pendant 10 minutes, le temps de se rendre au scooter et de le déverrouiller à l'aide du code à quatre chiffres reçu. **Un casque homologué, ajustable** au tour de tête de l'utilisateur, est à sa disposition sous la selle avec des charlottes à usage unique pour l'hygiène.

Pour terminer sa location, il suffit de le garer sur une **place publique autorisée aux 2 Roues Motorisés**. L'utilisateur ne se préoccupe jamais de recharger le scooter : l'équipe de maintenance Cityscoot se déplace en fourgonnette électrique afin de remplacer les batteries vides par des pleines.

DÉJÀ 20 000 UTILISATEURS

Se déplacer rapidement d'un point A à un point B, sans être contraint de faire un détour par une borne de stationnement, en silence, sans polluer et à la demande est une expérience que nos 20 000 utilisateurs décrivent comme grisante et addictive !

La **distance moyenne parcourue par trajet est de 4 km** (l'équivalent de la distance Pont de Neuilly - George V), pour **une durée moyenne porte à porte de 15 minutes**.

UNE STARTUP FRANÇAISE TECHNOLOGIQUE EN FORTE CROISSANCE

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a lancé son service à Paris le 21 juin 2016. Avec plus de 40 collaborateurs recrutés en CDI depuis 9 mois, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises de la French Tech les plus créatrices d'emplois. Cityscoot compte comme partenaires stratégiques :

La Caisse des Dépôts, qui a pris une participation de 10,2% du capital en octobre 2016 afin d'accompagner Cityscoot dans son déploiement à Paris et dans d'autres métropoles françaises et européennes, et contribuer à diminuer l'empreinte écologique du transport au cœur des villes.

LeasePlan, leader mondial de la location longue durée de flottes de véhicules, qui garantit le déploiement rapide et volumique des scooters dans les villes ciblées par Cityscoot.

Allianz, acteur clé de l'économie collaborative, est l'assureur de Cityscoot. En cas de sinistre, c'est l'assurance tous risques souscrite par Cityscoot auprès d'Allianz France qui entre en jeu, couvrant intégralement le conducteur durant toute la durée de location du scooter.

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO.

Contact Presse :

Vincent Bustarret - presse@cityscoot.eu - 06 70 17 74 82



Visuels HD : [cliquez ici](#)

Informations et inscriptions sur www.cityscoot.eu

Retrouvez toute notre actualité sur [Facebook](#) & [Twitter](#)

